



PROGRAMME DE LÉGISLATURE DE LA MUNICIPALITÉ
2016 - 2021



VEVEY
VILLE EN MOUVEMENT



Vevey 2016-2021 Axes Stratégiques



**DYNAMISER
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL**



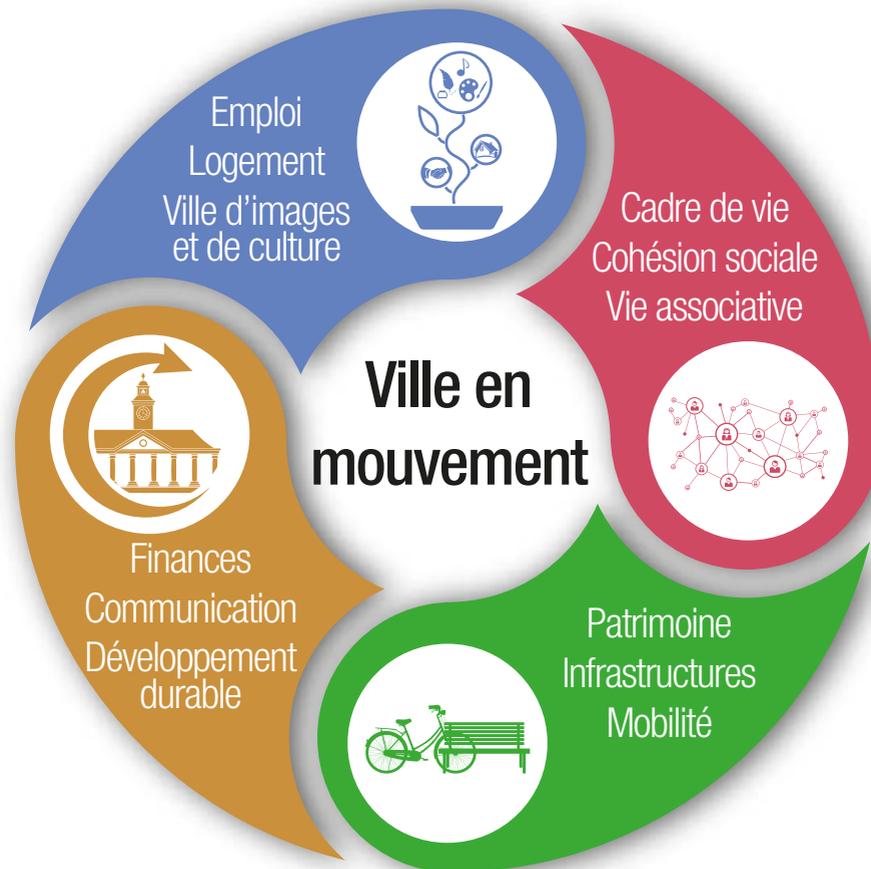
**ACCOMPAGNER
LA VIE
DE LA CITÉ**



**PLANIFIER, CONSTRUIRE
ET ENTRETENIR
L'ESPACE PUBLIC
ET LE BÂTI**



**GÉNÉRALISER
L'ADMINISTRATION
EXEMPLAIRE**



MOT DE LA MUNICIPALITÉ

A travers ce programme de législature, la Municipalité de Vevey entend préciser les priorités stratégiques qu'elle souhaite mettre en œuvre durant les cinq prochaines années.

Fruit d'un important travail d'analyse mené en collaboration étroite avec les cadres de l'administration communale, ce document n'a pas la prétention de présenter la liste exhaustive des actions que la Municipalité entreprendra, mais souligne celles qui sont jugées déterminantes.

Ce programme est à l'image de son époque, une époque confrontée à des tensions fortes. Entre développement économique et contestation de cette notion, entre densification urbaine et appréhension face à la perspective de l'arrivée de nombreux nouveaux habitants, entre ouverture au monde et repli identitaire, entre attentes sociales en augmentation et moyens financiers en recul, nous vivons une période paradoxale. La définition de priorités visant à favoriser la qualité de vie de la population veveysanne et le rayonnement de notre ville s'avère donc d'autant plus nécessaire.

« LE MONDE CHANGE, VEVEY AUSSI »

Organisé en quatre axes stratégiques autour d'un thème central, **Vevey, ville en mouvement**, ce programme de législature se décline en objectifs, mesures et actions phare. Le quatrième axe, Généraliser l'administration exemplaire, est transversal et déterminant. Par ailleurs, la consolidation des collaborations intercommunales existantes fait partie des réflexions constantes de la Municipalité. L'amélioration globale des outils d'aide à la décision et de suivi apparaît comme un élément central de cette législature. L'administration communale sera mise à contribution pour mener à bien les chantiers qui nous attendent. Le monde change, Vevey aussi.

En conclusion, il convient de souligner la détermination qui anime la Municipalité à l'heure de relever les défis à venir. Cette détermination ne nous empêche pas de rester lucides face aux difficultés, financières ou politiques, qui ne manqueront pas de surgir. Ce programme de législature constitue un acte citoyen fort permettant à la nouvelle équipe municipale d'exprimer sa cohésion dans le respect de ses différentes composantes politiques.

Elina Leimgruber, Jérôme Christen, Etienne Rivier, Michel Agnant et Lionel Girardin



DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Emploi - Logement - Ville d'images et de culture

OBJECTIFS MESURES

ACTIONS PHARE

Soutenir l'économie locale/régionale et l'emploi

Définir une politique économique commune avec les milieux concernés

Améliorer les conditions-cadres (Vevey, ville centre / ville conviviale)

Soutenir/aider l'implantation d'indépendants et de PME

Valoriser une retraite active

Renforcer, par le biais d'un service compétent, la promotion de l'économie et du tourisme

Valoriser le label «ville d'images» comme valeur économique

Favoriser la promotion autour du label « Vevey, ville d'images » et accroître l'apport touristique

Devenir un pôle de compétences autour du label «Images»

Renforcer la collaboration du tissu culturel et la mobilisation des acteurs sociaux, économiques et touristiques autour du Festival Images

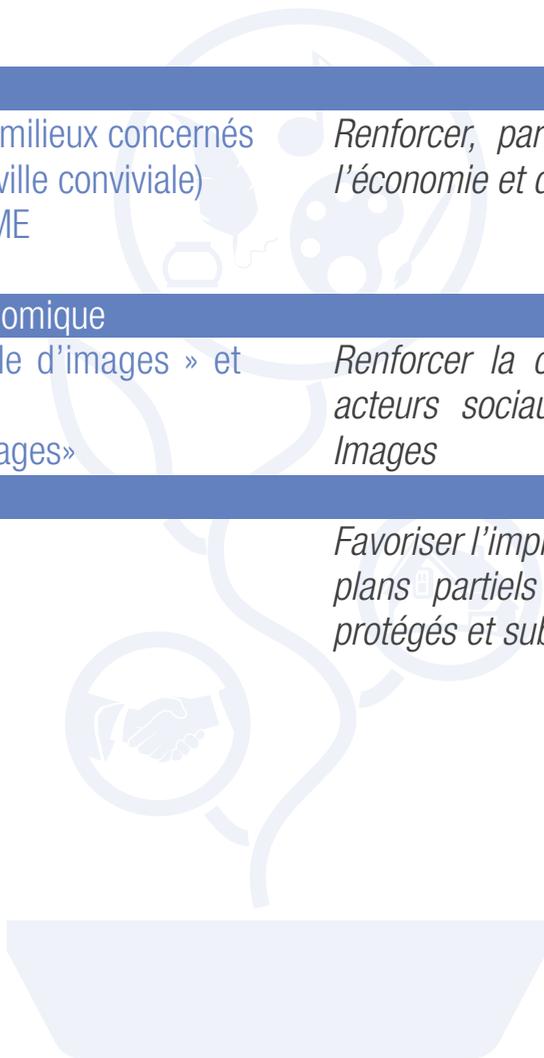
Assurer un logement pour tous

Recourir aux coopératives de logements

Développer une politique foncière

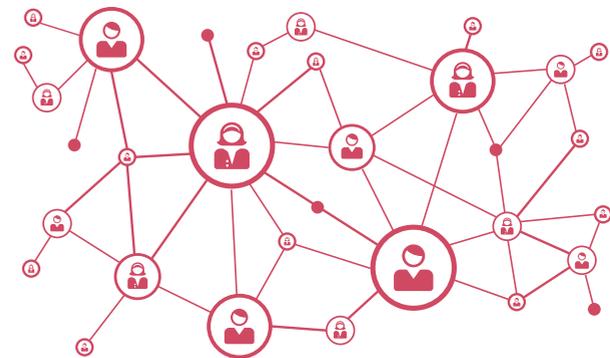
Développer une politique de logement

Favoriser l'implantation de coopératives de logements dans le cadre de plans partiels d'affectation, ainsi que la création de logements protégés et subventionnés





ACCOMPAGNER LA VIE DE LA CITÉ



Cadre de vie - Cohésion sociale - Vie associative

OBJECTIFS MESURES

ACTIONS PHARE

Soutenir la vie associative, culturelle, sportive et locale

Fédérer la culture

Fédérer les organismes sportifs

Appuyer logistiquement les sociétés locales

Accueillir la Fête des Vignerons

Organiser des assises de la culture, du sport et de la vie associative afin de resserrer les liens actifs au sein du tissu veveysan

Améliorer le cadre de vie

Rendre la ville plus conviviale en poursuivant les efforts visant à son entretien

Privilégier la mobilité douce et pacifier la circulation : davantage de zones piétonnes et moins de voitures dans la vieille ville

Rendre les transports publics plus attractifs

Sensibiliser les citoyens au maintien de la propreté du domaine public, en collaboration avec les services communaux et les sociétés locales

Maintenir la cohésion sociale

Renforcer le service social communal

Ouvrir une nouvelle maison de quartier

Développer des prestations d'animation en ville et dans les préaux d'école et créer des espaces communautaires (places de jeux/sport)

Créer une maison de quartier dans le secteur Est de la ville

Concilier la vie privée et la vie professionnelle

Mettre en place la journée continue de 0 à 99 ans

Etre un vecteur pour les entreprises de l'égalité de traitement et de l'aménagement du temps de travail

Assurer la complémentarité des offres d'activités pour les 0-99 ans sur l'ensemble du territoire communal et dans le cadre de la mise en place de la journée continue, en veillant à une collaboration efficiente des acteurs locaux

Assurer la sécurité

Améliorer le sentiment de sécurité en renforçant la police de proximité

Développer la police de proximité en favorisant les patrouilles pédestres et à vélo



PLANIFIER, CONSTRUIRE ET ENTREtenir L'ESPACE PUBLIC ET LE BÂTI



Patrimoine - Infrastructures - Mobilité

OBJECTIFS MESURES

ACTIONS PHARE

Projeter le développement urbanistique

- Maîtriser la densification de la ville
- Etablir le plan directeur des mobilités douces
- Actualiser la stratégie de stationnement

Accompagner la densification en valorisant les espaces publics/semi-publics

Qualifier l'espace public

- Aménager les zones piétonnes et modérer le trafic
- Repenser les secteurs gare et place du Marché

Renforcer la structure des espaces publics et des espaces symboliques (place de la Gare et place du Marché) en améliorant leur qualité, lisibilité et rôle identitaire. Permettre aux habitants de se réappropriier des espaces conviviaux (zones piétonnes, 20 et 30 km/h)

Valoriser le patrimoine

- Etablir le plan général d'entretien des bâtiments
- Rénover le bâti scolaire

Réaliser un plan d'entretien à long terme des bâtiments communaux

Adapter les infrastructures aux besoins

- Entretien et développer les infrastructures scolaires
- Entretien et développer les infrastructures sportives
- Optimiser le réseau des édicules

Construire un nouveau collège à Gilamont et aménager des espaces publics environnants conviviaux

Entretien des routes et les collecteurs

- Réaménager l'avenue de Gilamont
- Réaménager la RC 780
- Etablir le plan général de l'entretien des routes

Réaménager la route cantonale qui traverse Vevey et changer les feux de signalisation



GÉNÉRALISER L'ADMINISTRATION EXEMPLAIRE



Finances - Communication - Développement durable

OBJECTIFS MESURES

ACTIONS PHARE

Renforcer la communication

- Moderniser le site www.vevey.ch
- Améliorer et homogénéiser l'utilisation des réseaux sociaux
- Diversifier et intensifier les communications à la population

Faire rayonner Vevey loin à la ronde en valorisant ses acteurs et ses manifestations

Implémenter l'administration 3.0

- Mettre en place la cyberadministration
- Améliorer et étendre le wifi dans la ville
- Améliorer les moyens et l'organisation de la direction des systèmes d'information

Procéder à la refonte complète du site internet en rendant accessible et facile d'accès les prestations communales en ligne via une plate-forme web

Gérer les finances de manière responsable

- Etablir un budget équilibré
- Réaliser un système de contrôle interne
- Implémenter le programme de gestion intégrée (tableaux de bord)
- Introduire la comptabilité analytique
- Organiser la mise en place du modèle comptable harmonisé MCH2

Mettre en place un système de contrôle interne et poursuivre les efforts en vue d'un équilibre budgétaire en développant les indicateurs existants et en introduisant la comptabilité analytique

Renforcer le développement durable

- Réviser le plan des énergies
- Appliquer les directives «achats responsables»
- Tendre vers la société à 2000 W

Mettre en pratique les mesures du Plan directeur communal des énergies afin de favoriser un approvisionnement durable et équitable

Gérer les ressources humaines de manière efficiente

- Mettre à jour les règlements et directives afin de répondre aux enjeux actuels

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration



VILLE DE VEVEY

Administration générale

Hôtel de Ville

Rue du Lac 2

Case postale

1800 Vevey

Tél. +41 21 925 53 84

Fax : +41 21 925 53 99

greffe.municipal@vevey.ch

www.vevey.ch